TECHMO HYGIENE

S.A.S. au capital de 271.800 €
Siège social : 9 rue Alexandre Dumas – 75011 PARIS
784 487 183 R.C.S. PARIS
(la « Société »)

AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DECISION SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE

QUATRIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de **113.594 €,** en totalité au poste « Autres réserves ».

L'associée unique décide ensuite de porter au poste « Autres réserves » le solde du poste « Report à nouveau » au 31 décembre 2025, soit la somme de 39.599 €.

La répartition des capitaux propres de la Société devient ainsi la suivante :

- Capital social	271.800 €
- Prime d'émission	4.802 €
- Réserve légale	27.180 €
- Réserves statutaires ou contractuelles	603.229 €
- Autres réserves	153.193 €
Montant des capitaux propres	**1.060.204 €**

L'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants, par droit social, au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Abattement au profit des associés personnes physiques
31 décembre 2022	36,03 €	40 %
31 décembre 2023	28,02 €	40 %
31 décembre 2024	20,41 €	40 %

DECISION PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 30 JUIN 2026 :

QUATRIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit la somme de **113.594 €,** en totalité au poste « Autres réserves ».

L'associée unique décide ensuite de porter au poste « Autres réserves » le solde du poste « Report à nouveau » au 31 décembre 2025, soit la somme de 39.599 €.

La répartition des capitaux propres de la Société devient ainsi la suivante :

- Capital social	271.800 €
- Prime d'émission	4.802 €
- Réserve légale	27.180 €
- Réserves statutaires ou contractuelles	603.229 €
- Autres réserves	153.193 €
Montant des capitaux propres	**1.060.204 €**

L'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants, par droit social, au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende	Abattement au profit des associés personnes physiques
31 décembre 2022	36,03 €	40 %
31 décembre 2023	28,02 €	40 %
31 décembre 2024	20,41 €	40 %

Certifié conforme à l'original par le Président.

Signé le 30/06/2026 14:16
Nicolas MILESI (nmilesi@batisante.fr)
Nicolas MILESI
Certifié par yousign

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	604 955	531 789	73 166	99 666
	Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	548 813		548 813	534 963
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	3 605 402	2 670 572	934 830	1 260 399
	Autres immobilisations corporelles	3 371 973	2 586 743	785 229	859 098
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	77 652		77 652	77 652
	Total de l'actif immobilisé (III)	**8 258 795**	**5 789 105**	**2 469 690**	**2 881 778**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements	330 475		330 475	200 207
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 025 532	159 349	3 866 183	3 517 018
	Autres créances	202 286		202 286	82 662
	Charges constatées d'avance	128 623		128 623	289 065
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				300 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 599 737		1 599 737	1 048 758
	Total de l'actif circulant (IV)	**6 286 652**	**159 349**	**6 127 303**	**5 437 710**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**14 545 447**	**5 948 454**	**8 596 993**	**8 319 488**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an — 4 356 440 — 4 215 612

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Signé le 30/06/2026 14:16
Nicolas MILESI (nmilesi@batisante.fr)
Nicolas MILESI
Certifié par yousign

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 271 800)	271 800	271 800
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	4 802	4 802
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	27 180	27 180
	Réserves statutaires ou contractuelles	603 229	510 775
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	39 599	39 599
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**113 594**	**369 816**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**1 060 204**	**1 223 972**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques	459 062	430 489
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)	**459 062**	**430 489**
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 129 549	1 631 529
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 142 486	1 354 198
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 353 536	1 047 935
	Dettes fiscales et sociales	2 609 721	2 522 267
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	685 534	11 651
	Produits constatés d'avance	156 902	97 448
	Total des dettes(1) (IV)	**7 077 728**	**6 665 027**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**8 596 993**	**8 319 488**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	6 431 680	5 615 649
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	16 123 878		16 123 878	16 676 802
	Montant net du chiffre d'affaires	**16 123 878**		**16 123 878**	**16 676 802**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				30 362
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			392 758	462 873
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 917	
	Autres produits			10 244	79 581
	Total des produits d'exploitation (I)			**16 529 796**	**17 249 617**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 245 012	1 228 553
	Variation de stocks			(130 268)	53 375
	Autres achats et charges externes (1)			4 464 123	4 297 618
	Impôts, taxes et versements assimilés			377 849	206 198
	Salaires			6 841 326	7 035 603
	Cotisations sociales			2 336 261	2 404 368
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			726 120	753 837
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			159 349	326 867
	Dotations aux provisions			94 464	36 954
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			15 044	
	Autres charges			54 629	114 495
	Total des charges d'exploitation (II)			**16 183 910**	**16 457 869**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**345 886**	**791 748**

(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 734	
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**345 886**	**791 748**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	12 744	11 409
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (V)	**12 744**	**11 409**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	34 565	33 358
	Différences négatives de change		133
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	**34 565**	**33 491**
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(21 821)**	**(22 082)**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**324 065**	**769 667**
	Produits exceptionnels (VII)		**43 940**
	Charges exceptionnelles (VIII)		**132 394**
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**(88 454)**
	Participation des salariés aux résultats (IX)	67 354	137 933
	Impôts sur les bénéfices (X)	143 118	173 464
	Total des produits (I+III+V+VII)	**16 542 540**	**17 304 967**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**16 428 947**	**16 935 151**
	BENEFICE OU PERTE	**113 594**	**369 816**

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 596 993** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **16 542 540** euros et un total **charges** de **16 428 947** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **113 594** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre nonobstant les effets de la première apllication du règelement ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2022-06 et à jour des diffèrents réglements complémentaires à la date des dits comptes annuels.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 8 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Licences-logiciels	1 à 10 ans
- Brevets-marques	2 à 5 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels informatique	5 ans
- Mobiliers	10 ans
- Cheptel	5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	50 000	
TOTAL	**50 000**	

Dans le cadre de l'application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 214-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les modalités de détermination de la durée d'utilisation limitée ou non du fonds commercial ont été arrêtées comme suit : les éléments inscrits dans le poste « fonds commercial » ne peuvent faire l'objet d'une comptabilisation séparée au bilan de l'entreprise. Ils concourent durablement au maintien et au développement de son activité. En conséquence sa durée d'utilisation est réputée non limitée. La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation définie à l'article 214-5 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de l'entreprise. Aucune perte de valeur n'a été détectée.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	1 168 918		34 850			1 203 768
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 168 918**		**34 850**			**1 203 768**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 605 402					3 605 402
	Instal., agencement, aménagement divers	344 698		9 164			353 861
	Matériel de transport	2 168 122		279 171		37 432	2 409 861
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	581 080		5 892			586 972
	Emballages récupérables et divers	21 279					21 279
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 720 580**		**294 227**		**37 432**	**6 977 375**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	77 652					77 652
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**77 652**					**77 652**
	TOTAL	**7 967 150**		**329 077**		**37 432**	**8 258 795**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			484 288	47 501		531 789
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**484 288**	**47 501**		**531 789**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 345 003	325 569		2 670 572
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			279 138	12 295		291 433
	Matériel de transport			1 504 084	301 418	22 387	1 783 115
	Matériel de bureau, mobilier			472 859	39 337		512 196
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**4 601 083**	**678 619**	**22 387**	**5 257 315**
	TOTAL			**5 085 372**	**726 120**	**22 387**	**5 789 105**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	175 235	58 006	35 235	198 006
	Pour garanties données aux clients	255 254	36 458	30 656	261 056
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**430 489**	**94 464**	**65 891**	**459 062**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	326 867	159 349	326 867	159 349
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**326 867**	**159 349**	**326 867**	**159 349**
	TOTAL GENERAL	**757 356**	**253 813**	**392 758**	**618 411**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		253 813	392 758	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

La provision pour dépréciation des clients est effectuée en fonction de l'antériorité des créances clients.

Les taux appliqués par année sont les suivants : Créances 2022 : 100% Créances 2023 : 80% Créances 2024 : 60% Créances du 1er semestre 2025 : 20%

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	330 475	200 207	130 268	
TOTAL I	330 475	200 207	130 268	
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	330 475	200 207	130 268	

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	77 652		77 652
	Clients douteux ou litigieux	33 037	33 037	
	Autres créances clients	3 992 495	3 992 495	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	12 676	12 676	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 707	5 707	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	145 320	145 320	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	2 853	2 853	
	Divers	19 808	19 808	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	15 922	15 922	
	Charges constatées d'avance	128 623	128 623	
	TOTAL DES CREANCES	**4 434 093**	**4 356 440**	**77 652**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	84	84		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 129 465	483 417	646 048	
	Emprunts et dettes financières divers	5 873	5 873		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 353 536	1 353 536		
	Personnel et comptes rattachés	718 617	718 617		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	939 434	939 434		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	651 189	651 189		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	300 480	300 480		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 137 086	1 137 086		
	Autres dettes	685 061	685 061		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	156 902	156 902		
	TOTAL DES DETTES	**7 077 728**	**6 431 680**	**646 048**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 410			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	599 474			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Entreprises liées

Etat exprimé en **euros**

Aucun information n'est donnée sur les transactions avec les entreprises liées car conclues à des conditions normales de marché.

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**235 965**
Autres créances clients		**214 710**
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	*214 710*	
Autres créances		**21 255**
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	*1 447*	
ETAT- AUTRES CHARGES A PAYER	*19 808*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**1 300 395**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**118 961**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	*118 961*	
Dettes fiscales et sociales		**1 165 485**
PROVISIONS CP	*475 487*	
PARTICIPATION DES SALARIES	*67 310*	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	*131 768*	
CHARGES SUR DETTES SOCIALES	*224 022*	
I.J.S.S A RECEVOIR	*726*	
Etat-Ch. à payer-controle fisc	*266 173*	
Autres dettes		**15 948**
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	*15 948*	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	13 590,00	20,0000	271 800,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**13 590,00**	**20,0000**	**271 800,00**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	271 800				271 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 802				4 802
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	27 180				27 180
Réserves statutaires ou contractuelles	510 775	92 607		(153)	603 229
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	39 599	277 209		(277 209)	39 599
Résultat de l'exercice	369 816	(369 816)		113 594	113 594
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 223 972**			**(163 768)**	**1 060 204**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 277 362

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 223 972

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 223 972

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (163 768)

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

TABLEAU DE REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

Libellé	Montant brut	Impot	Montant net
Taux d'imposition :			
Résultat courant	324 065	81 016	243 049
- Produits non imposables	137 932	34 483	103 449
+ Charges non déductibles	198 759	49 690	149 069
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	0	0	0
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	30 104	7 526	22 578
= Résultat fiscal courant	**354 788**	**88 697**	**266 091**
+ Résultat exceptionnel	**0**	**0**	**0**
- Produits non imposables	0	0	0
+ Charges non déductibles	0	0	0
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	0	0	0
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	0	0	0
= Résultat fiscal	**354 788**	**88 697**	**266 091**
- Crédits d'impôts	0	0	0
= Impôt payé		**88 697**	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		128 623	**128 623**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**128 623**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		156 902	**156 902**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**156 902**

Engagements

Etat exprimé en **euros**

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 486 661 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,25 %

Table de mortalité TF 00-02

Départ volontaire à 67 ans

Taux de turnover :

- Moins de 30 ans : 4 %
- 30 - 40 ans : 3,5 %
- 35 - 39 ans : 3 %
- 40 - 44 ans : 2%
- 45 - 49 ans : 1%
- 50 - 54 ans : 0,4 %
- 55 - 59 ans : 0,2 %
- 60 ans et plus : 0 %

Taux de revalorisation des salaires : 2 %

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Nantissement de fonds de commerce			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Engagements donnés

Emprunt garanti par l'état à hauteur de 90% sur un montant de prêt de 600 K€. Soit un montant garanti de 135 418 € à la cloture de l'exercice

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers		1
Employés, techniciens, agents de maîtrise		149
Cadres et ingénieurs		12
Autres catégories		31
TOTAL		**193**

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	

MATHIEU FROMANTIN

Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de la Région Parisienne
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie de Versailles et du Centre

TECHMO-HYGIENE

SAS au capital de 271.800 €

9, rue Alexandre Dumas

75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

122, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine • Tél. : 01 40 88 12 10 • Fax : 01 40 88 12 11
Siret : 522 017 680 00011 – N° TVA Intracommunautaire FR80522017680

SAS TECHMO-HYGIENE
9, rue Alexandre Dumas – 75011 PARIS

Capital social : 271.800 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TECHMO-HYGIENE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note « Introduction » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels qui expose d'une les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 qui entraîne un changement de méthode comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Provisions clients » de l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société TECHMO-HYGIENE, décrite dans la note de l'annexe « Provisions », sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la pertinence de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer

la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2026



Mathieu FROMANTIN

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie de Versailles

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	604 955	531 789	73 166	99 666
	Fonds commercial	50 000		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	548 813		548 813	534 963
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	3 605 402	2 670 572	934 830	1 260 399
	Autres immobilisations corporelles	3 371 973	2 586 743	785 229	859 098
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	77 652		77 652	77 652
	Total de l'actif immobilisé (III)	**8 258 795**	**5 789 105**	**2 469 690**	**2 881 778**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements	330 475		330 475	200 207
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 025 532	159 349	3 866 183	3 517 018
	Autres créances	202 286		202 286	82 662
	Charges constatées d'avance	128 623		128 623	289 065
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				300 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 599 737		1 599 737	1 048 758
	Total de l'actif circulant (IV)	**6 286 652**	**159 349**	**6 127 303**	**5 437 710**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**14 545 447**	**5 948 454**	**8 596 993**	**8 319 488**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	4 356 440	4 215 612

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 271 800)	271 800	271 800
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	4 802	4 802
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	27 180	27 180
	Réserves statutaires ou contractuelles	603 229	510 775
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	39 599	39 599
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**113 594**	**369 816**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**1 060 204**	**1 223 972**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques	459 062	430 489
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)	**459 062**	**430 489**
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 129 549	1 631 529
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 142 486	1 354 198
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 353 536	1 047 935
	Dettes fiscales et sociales	2 609 721	2 522 267
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	685 534	11 651
	Produits constatés d'avance	156 902	97 448
	Total des dettes(1) (IV)	**7 077 728**	**6 665 027**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**8 596 993**	**8 319 488**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	6 431 680	5 615 649
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	16 123 878		16 123 878	16 676 802
	Montant net du chiffre d'affaires	**16 123 878**		**16 123 878**	**16 676 802**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				30 362
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			392 758	462 873
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 917	
	Autres produits			10 244	79 581
	Total des produits d'exploitation (I)			**16 529 796**	**17 249 617**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 245 012	1 228 553
	Variation de stocks			(130 268)	53 375
	Autres achats et charges externes (1)			4 464 123	4 297 618
	Impôts, taxes et versements assimilés			377 849	206 198
	Salaires			6 841 326	7 035 603
	Cotisations sociales			2 336 261	2 404 368
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			726 120	753 837
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			159 349	326 867
	Dotations aux provisions			94 464	36 954
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			15 044	
	Autres charges			54 629	114 495
	Total des charges d'exploitation (II)			**16 183 910**	**16 457 869**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**345 886**	**791 748**

(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 734	
- Redevances de crédit-bail immobilier		

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**345 886**	**791 748**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	12 744	11 409
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (V)	**12 744**	**11 409**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	34 565	33 358
	Différences négatives de change		133
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (VI)	**34 565**	**33 491**
	2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(21 821)**	**(22 082)**
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	**324 065**	**769 667**
	Produits exceptionnels (VII)		**43 940**
	Charges exceptionnelles (VIII)		**132 394**
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**(88 454)**
	Participation des salariés aux résultats (IX)	67 354	137 933
	Impôts sur les bénéfices (X)	143 118	173 464
	Total des produits (I+III+V+VII)	**16 542 540**	**17 304 967**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**16 428 947**	**16 935 151**
	BENEFICE OU PERTE	**113 594**	**369 816**

(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 596 993** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **16 542 540** euros et un total **charges** de **16 428 947** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **113 594** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre nonobstant les effets de la première apllication du règelement ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2022-06 et à jour des diffèrents réglements complémentaires à la date des dits comptes annuels.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Immobilisations corporelles

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	2 à 8 ans
- Matériels et outillages	2 à 5 ans
- Licences-logiciels	1 à 10 ans
- Brevets-marques	2 à 5 ans
- Matériels de transport	2 à 5 ans
- Matériels informatique	5 ans
- Mobiliers	10 ans
- Cheptel	5 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	50 000	
TOTAL	**50 000**	

Dans le cadre de l'application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 214-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, les modalités de détermination de la durée d'utilisation limitée ou non du fonds commercial ont été arrêtées comme suit : les éléments inscrits dans le poste « fonds commercial » ne peuvent faire l'objet d'une comptabilisation séparée au bilan de l'entreprise. Ils concourent durablement au maintien et au développement de son activité. En conséquence sa durée d'utilisation est réputée non limitée. La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation définie à l'article 214-5 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de l'entreprise. Aucune perte de valeur n'a été détectée.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	1 168 918		34 850			1 203 768
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 168 918**		**34 850**			**1 203 768**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 605 402					3 605 402
	Instal., agencement, aménagement divers	344 698		9 164			353 861
	Matériel de transport	2 168 122		279 171		37 432	2 409 861
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	581 080		5 892			586 972
	Emballages récupérables et divers	21 279					21 279
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 720 580**		**294 227**		**37 432**	**6 977 375**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	77 652					77 652
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**77 652**					**77 652**
	TOTAL	**7 967 150**		**329 077**		**37 432**	**8 258 795**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			484 288	47 501		531 789
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**484 288**	**47 501**		**531 789**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			2 345 003	325 569		2 670 572
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			279 138	12 295		291 433
	Matériel de transport			1 504 084	301 418	22 387	1 783 115
	Matériel de bureau, mobilier			472 859	39 337		512 196
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**4 601 083**	**678 619**	**22 387**	**5 257 315**
	TOTAL			**5 085 372**	**726 120**	**22 387**	**5 789 105**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros** (Règlement ANC 2022-06)		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	175 235	58 006	35 235	198 006
	Pour garanties données aux clients	255 254	36 458	30 656	261 056
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**430 489**	**94 464**	**65 891**	**459 062**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	326 867	159 349	326 867	159 349
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**326 867**	**159 349**	**326 867**	**159 349**
	TOTAL GENERAL	**757 356**	**253 813**	**392 758**	**618 411**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		253 813	392 758	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

La provision pour dépréciation des clients est effectuée en fonction de l'antériorité des créances clients.

Les taux appliqués par année sont les suivants : Créances 2022 : 100% Créances 2023 : 80% Créances 2024 : 60% Créances du 1er semestre 2025 : 20%

Stocks et En-cours

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	330 475	200 207	130 268	
TOTAL I	330 475	200 207	130 268	
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises				
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	330 475	200 207	130 268	

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	77 652		77 652
	Clients douteux ou litigieux	33 037	33 037	
	Autres créances clients	3 992 495	3 992 495	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	12 676	12 676	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 707	5 707	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	145 320	145 320	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	2 853	2 853	
	Divers	19 808	19 808	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	15 922	15 922	
	Charges constatées d'avance	128 623	128 623	
	TOTAL DES CREANCES	**4 434 093**	**4 356 440**	**77 652**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	84	84		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 129 465	483 417	646 048	
	Emprunts et dettes financières divers	5 873	5 873		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 353 536	1 353 536		
	Personnel et comptes rattachés	718 617	718 617		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	939 434	939 434		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	651 189	651 189		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	300 480	300 480		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	1 137 086	1 137 086		
	Autres dettes	685 061	685 061		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	156 902	156 902		
	TOTAL DES DETTES	**7 077 728**	**6 431 680**	**646 048**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	97 410			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	599 474			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Entreprises liées

Etat exprimé en **euros**

Aucun information n'est donnée sur les transactions avec les entreprises liées car conclues à des conditions normales de marché.

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**235 965**
Autres créances clients		**214 710**
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	*214 710*	
Autres créances		**21 255**
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	*1 447*	
ETAT- AUTRES CHARGES A PAYER	*19 808*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**1 300 395**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**118 961**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	*118 961*	
Dettes fiscales et sociales		**1 165 485**
PROVISIONS CP	*475 487*	
PARTICIPATION DES SALARIES	*67 310*	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	*131 768*	
CHARGES SUR DETTES SOCIALES	*224 022*	
I.J.S.S A RECEVOIR	*726*	
Etat-Ch. à payer-controle fisc	*266 173*	
Autres dettes		**15 948**
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	*15 948*	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		13 590,00	20,0000	271 800,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**13 590,00**	**20,0000**	**271 800,00**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	271 800				271 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	4 802				4 802
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	27 180				27 180
Réserves statutaires ou contractuelles	510 775	92 607		(153)	603 229
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	39 599	277 209		(277 209)	39 599
Résultat de l'exercice	369 816	(369 816)		113 594	113 594
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 223 972**			**(163 768)**	**1 060 204**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 277 362

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 223 972

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 223 972

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (163 768)

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

TABLEAU DE REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

Libellé	**Montant brut**	**Impot**	**Montant net**
Taux d'imposition :			
Résultat courant	324 065	81 016	243 049
- Produits non imposables	137 932	34 483	103 449
+ Charges non déductibles	198 759	49 690	149 069
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	0	0	0
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	30 104	7 526	22 578
= Résultat fiscal courant	**354 788**	**88 697**	**266 091**
+ Résultat exceptionnel	**0**	**0**	**0**
- Produits non imposables	0	0	0
+ Charges non déductibles	0	0	0
+ Produits non comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	0	0	0
- Charges non comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	0	0	0
= Résultat fiscal	**354 788**	**88 697**	**266 091**
- Crédits d'impôts	0	0	0
= Impôt payé		**88 697**	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		128 623	**128 623**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**128 623**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		156 902	**156 902**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**156 902**

Engagements

Etat exprimé en **euros**

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 486 661 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,25 %

Table de mortalité TF 00-02

Départ volontaire à 67 ans

Taux de turnover :

- Moins de 30 ans : 4 %
- 30 - 40 ans : 3,5 %
- 35 - 39 ans : 3 %
- 40 - 44 ans : 2%
- 45 - 49 ans : 1%
- 50 - 54 ans : 0,4 %
- 55 - 59 ans : 0,2 %
- 60 ans et plus : 0 %

Taux de revalorisation des salaires : 2 %

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Nantissement de fonds de commerce			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Engagements donnés

Emprunt garanti par l'état à hauteur de 90% sur un montant de prêt de 600 K€. Soit un montant garanti de 135 418 € à la cloture de l'exercice

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros**

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers		1
Employés, techniciens, agents de maîtrise		149
Cadres et ingénieurs		12
Autres catégories		31
TOTAL		**193**

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	